



**P.V. de l'assemblée générale de l'Association le
MINOT centre des Jeunes de Bex
Vendredi 25 novembre 2022**

Le vice-président Cyril Zoller ouvre l'assemblée en se présentant rapidement et en remerciant les jeunes présents, le syndic Alberto Cherubini, le municipal Michael Dupertuis et toutes les personnes de l'assemblée, et entame l'ordre du jour :

- ❖ Bienvenue
- ❖ Liste des présences
- ❖ Démissions, admissions.
- ❖ Procès-verbal 2021 (vous pouvez le consulter sur notre site Internet)
- ❖ Rapport du président
- ❖ Rapport des animateurs
- ❖ Rapport de la caissière
- ❖ Rapport des vérificateurs des comptes
- ❖ Acceptation des comptes 2021 et des rapports
- ❖ Point de situation financière année 2022
- ❖ Election du comité
- ❖ Election des vérificateurs des comptes
- ❖ Propositions individuelles et divers

L'assemblée se déroule en présence de 22 personnes et 5 se sont excusées.

Démissions, admissions et nominations

Cyril Zoller annonce la démission de notre caissière, Helena Desarzens, qui nous a offert deux années de bénévolat pour gérer les comptes du Minot, et la remercie chaleureusement. Il mentionne aussi la démission durant l'été 2022 de Domenico Chinelli, le président qui a dû s'interrompre à cause d'un manque de temps pour cette activité, et qui est remercié pour son dévouement.

Il annonce enfin l'admission de Georges Monnay, qui est pressenti pour reprendre les comptes du Minot.

PV de l'Assemblée générale du 13 octobre 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ne suscite pas de remarque et est adopté.

Rapport de la présidence

Le président lors de l'année 2021 n'étant plus en poste, Cyril Zoller fait un rapide résumé de cette année mouvementée par la fin du Covid, le départ de Veton Baftiu, personne engagée pour développer l'activité du Minot mais dont le projet ne cadrait plus avec ses aspirations, l'engagement de deux animateurs en formation, Catherine Jeanrichard (HES) et Meshoud Ahmed (Essil), et tous les efforts consentis pour redémarrer les activités et augmenter la popularité du centre des jeunes.

Rapport de l'équipe d'animation

Célia Dumoulin présente les activités du Minot durant l'année 2021 :

Côté personnel, Veton Baftiu a été engagé en tant qu'auxiliaire avant de démissionner, puis Catherine Jeanrichard et Meshoud Ahmed en tant qu'animateur socioculturel en formation pour le remplacer.

Le challenge principal pour ces deux dernières personnes a été de remettre en activité le centre des jeunes tout en suivant leur formation.

Leur projet a été de développer des accueils libres sans exclusion ni discrimination, pour filles et garçons, sans inscription, gratuitement, en toute confiance et dans le respect mutuel.

Ils ont développé, avec les jeunes, des projets permettant rencontres et découvertes, développement de nouvelles compétences et les faisant participer à la vie locale.

Trois types d'accueil ont été développés. Celui du mercredi après-midi avec une fréquentation d'une trentaine de jeunes en moyenne, ceux de midi (jeudi et vendredi) avec plus de quarante présences en général, et ceux des jeudis et vendredis après-midi, avec une dizaine de filles à l'accueil qui leur est réservé.

Ce sont, durant la seconde partie de 2021, plus de 120 jeunes à fréquenter le centre, un record de 68 jeunes lors d'un seul accueil et plus de 50 enfants ou adolescents rencontrés lors d'accueils hors-murs. Le plus jeune ayant voulu venir au centre avait 3 ans.

Le Minot a organisé plusieurs activités particulières cette année-là : samedi « clean-up » (ramassage des déchets dans Bex), sport au dojo, balades en extérieur, escape game, tournois de sports, crêpes party, marchés du terroir et Noëliennes, activités spéciales pour les vacances.

Des collaborations ont aussi eu lieu avec le Passeport Vacances, le Bibliobus, l'EVAM, les établissements scolaires, le Forum des centres des jeunes ou le TSHM et différents acteurs sociaux.

Perspectives 2022

Les principaux objectifs définis pour 2022 sont :

- Réaménagement des locaux du centre et inauguration officielle.
- Promotion du centre des jeunes dans les commerces et dans Bex.
- Encouragement des jeunes à imaginer et concevoir des projets.
- Augmentation des heures d'ouverture de l'accueil.

Rapport de la caissière

Le résultat d'exploitation du Minot hors subventions et charges salariales se solde sur un excédent de charges de 549.75 francs.

Le vice-président rappelle que la subvention de la commune est destinée uniquement aux salaires, aux charges salariales, à la formation continue ou au monitorat. Le fonctionnement du centre ne dépend que des cotisations ou dons et des recherches de fonds.

Lors d'activités payantes, le but n'est pas de tout financer avec des dons ou recherches de fonds, mais que les jeunes y participent en y apportant leur contribution (vente de quelque chose qu'ils ont confectionné).

L'exercice 2021 a, comme 2020, été particulier avec le Covid et le changement de l'équipe d'animation. Toute la subvention n'a pas été dépensée mais la commune de Bex a décidé de rassurer et de soutenir l'association et lui laissant les subventions non utilisées, près de 50'000 francs, pour des projets d'avenir du Minot.

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, Annelise Cretton et Olivier Rouvé, acceptent, via leur rapport, les comptes 2021 tels que présentés. Ils émettent la recommandation que l'équipe d'animation transmettent régulièrement les factures à la personne s'occupant des finances afin d'éviter les frais de rappel et autres désagréments administratifs.

Approbation des rapports

Tous les rapports et les comptes sont acceptés par l'assemblée.

Election du Comité

Suite à la démission du président et de la caissière, le nouveau comité élu par l'assemblée se constitue ainsi :

| | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| Président : | Cyril Zoller |
| Caissier : | Georges Monnay |
| Secrétaire : | Jacques-Olivier Budry |
| Membres de la Municipalité de Bex : | Carmen Dubois Michael Dupertuis |

Le droit d'accès et de signature sur le compte du Minot sera retiré à Domenico Chinelli et ajouté à Cyril Zoller et Georges Monnay.

Nomination des vérificateurs des comptes

| | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| Vérificateurs des comptes : | Olivier Rouvé Annelise Cretton |
| Suppléant : | Erduan Garipi |

Propositions individuelles et divers

Annelise Cretton fait remarquer qu'en plus de payer les salaires et les charges sociales, la commune de Bex fournit gratuitement les locaux occupés par le Minot.

Le comité du Passeport Vacances souhaite continuer la collaboration avec le centre des jeunes et demande que la mention de leur association soit supprimée des statuts, les deux associations étant maintenant complètement séparées.

La séance est levée sur une raclette organisée par l'équipe d'animation.

Le secrétaire
Jacques-Olivier Budry

